

# Les RDV de l'aménagement

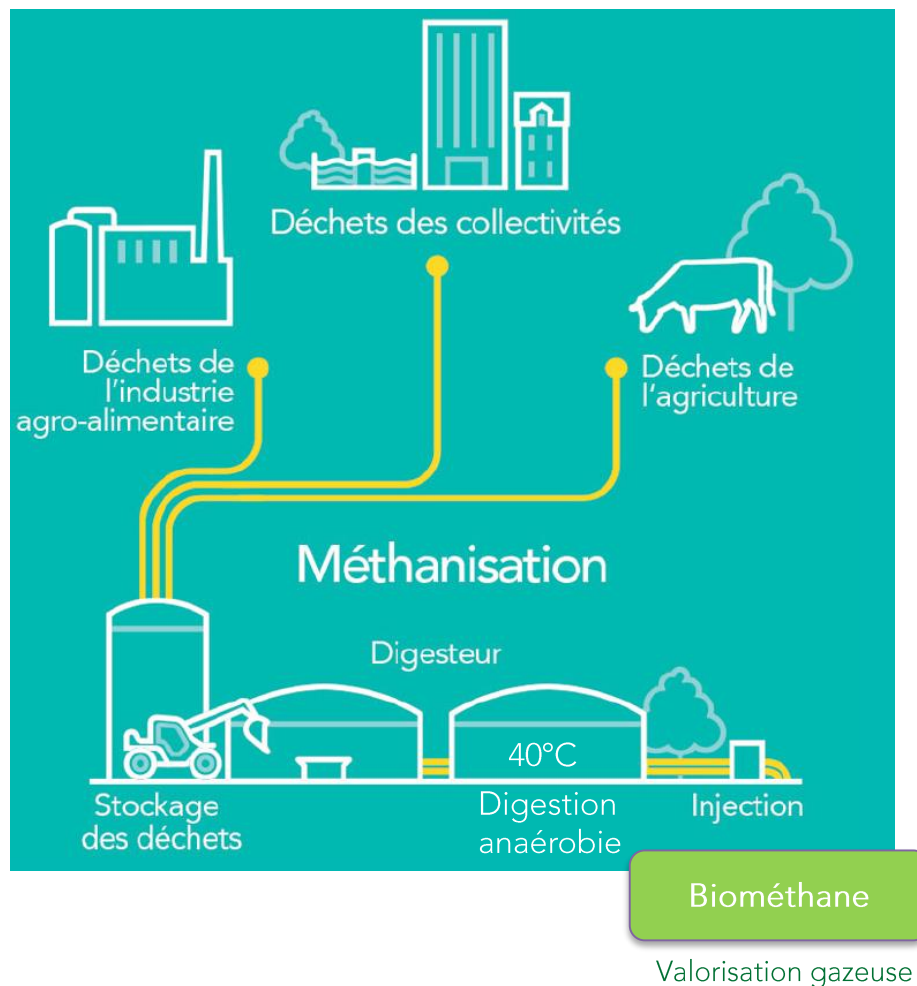
*Quand aménagement rime avec énergie... Verte*

26/06/19



# Mécanismes de sourcing pour les projets d'aménagement

# Qu'est-ce que le biométhane ?



C'est un gaz renouvelable, vert, issu de la fermentation de déchets.

Les déchets sont transformés dans le digesteur pour donner :

- du biogaz qui deviendra du biométhane après épuration
- du digestat, résidu utilisé comme engrais naturel

Production continue toute l'année

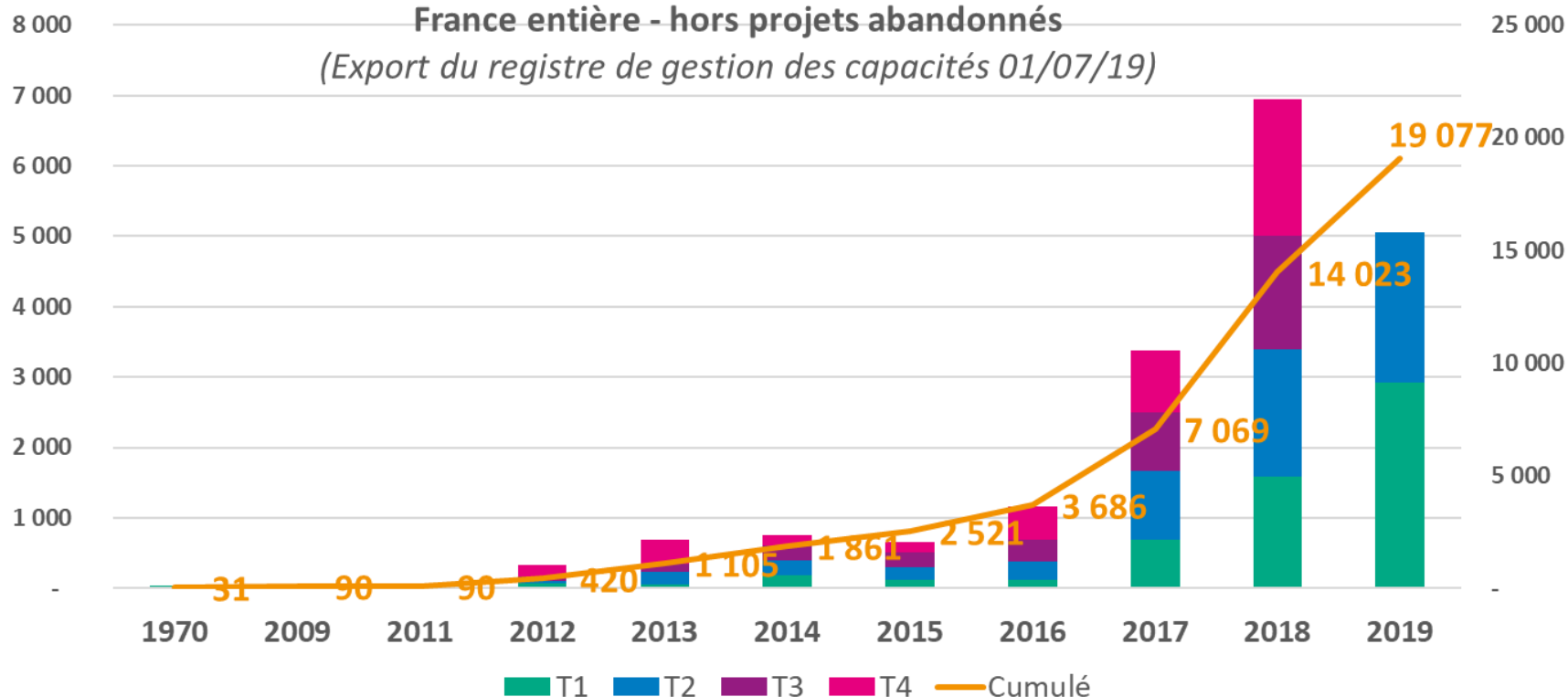
Injection dans les réseaux de gaz (distribution et transport)

# L'injection de biométhane est en plein développement

## Capacités maximales inscrites dans le registre de capacité par trimestre d'entrée, exprimées en GWh/an

France entière - hors projets abandonnés

(Export du registre de gestion des capacités 01/07/19)



# Enjeu de valorisation locale du biométhane dans les bâtiments



A l'échelle du bâtiment

Dans les bâtiments neufs, la future RE 2020 intégrera une exigence de recours à la chaleur renouvelable et un seuil GES à respecter



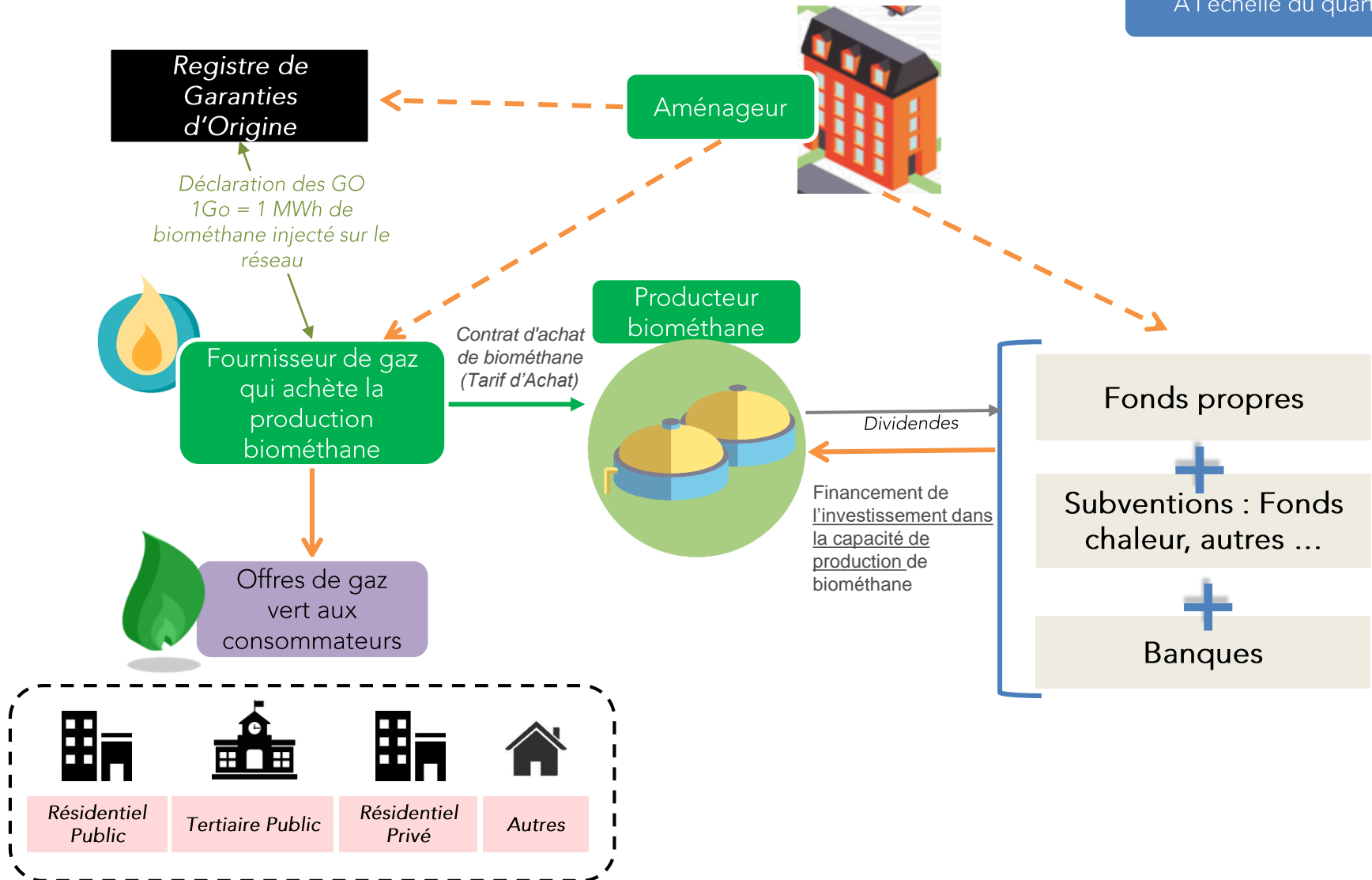
A l'échelle du quartier

Des collectivités qui souhaitent aller plus loin que la réglementation sur les bâtiments neufs

- Eco quartier, **quartiers vertueux** avec de forts taux d'ENR et allant au-delà de la réglementation
- Des collectivités avec des **référentiels** au-delà de la réglementation (Paris, Lyon , ...)

# De la production à la consommation du biométhane

A l'échelle du quartier



# A l'échelle du quartier : plusieurs pistes envisageables pour une valorisation locale du biométhane

A l'échelle du quartier

## Contrat de fourniture de gaz vert

Achat de gaz vert directement à un fournisseur d'énergie pour alimenter les bâtiments.

- Groupement d'achat envisageable
- Contrats long terme indexés

## Achat de garanties d'origine

**Compte acheteur non fournisseur.** Permet d'acheter les GO directement auprès du RGO, sans passer par une offre verte d'un fournisseur.

## Investissement dans la production de gaz vert sur son territoire

Investir dans un méthaniseur afin de permettre de sécuriser son approvisionnement en gaz vert ou de générer des dividendes.

- Soit en direct
- Soit via des fonds d'investissement/fonds participatifs
- Etc.

Permet de capter une partie de sa production pour son territoire.

Possibilité de mettre en place avec le fournisseur de gaz des conditions économiques favorables pour les utilisateurs finaux

# Expérimentation dans le cadre de la loi ESSOC\* : Solution d'Effet Equivalent proposée pour respecter la règle de recours à une source d'énergie renouvelable en Maison Individuelle en RT 2012

\* (ordonnance du 30 octobre 2018)

## Le maître d'ouvrage : Maison Abordable

A l'échelle du bâtiment

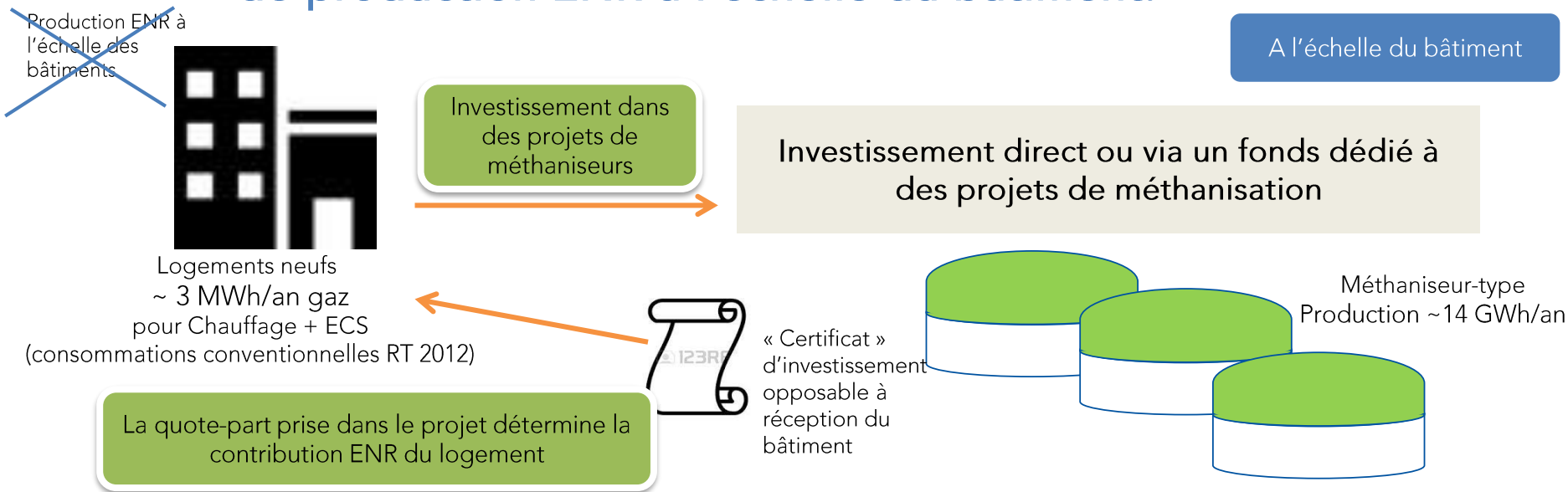
- Opération de construction de 17 maisons groupées et de 25 maisons seniors pour le compte de Deux Sèvres Habitat à Bressuire (79)
- Maisons préfabriquées
- Les maisons sont soumises à l'exigence de recours à une ENR (règle à déroger).
- La part ENR réglementaire sera apportée par l'investissement dans un projet de méthanisation au prorata de la consommation des logements



Projet retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « permis d'expérimenter »



# Le principe : investissement dans une unité de méthanisation au prorata des consommations de gaz vert nécessaire pour atteindre un niveau d'ENR fixé, en substitution d'un système de production ENR à l'échelle du bâtiment.



- **Vertueux** car avec cette solution, la construction neuve tire la production additionnelle de gaz vert synchrone avec les besoins (ENR non intermittente et stockable)
- **Solution constructive simple** de mise en œuvre pour la maîtrise d'ouvrage et simple en exploitation
- **Investissement compétitif** par rapport aux autres solutions ENR à l'échelle du bâtiment
- **Taux d'ENR potentiellement élevé** (équivalent à celui des réseaux de chaleur)

Merci pour votre attention

